



Plan d'action 2021

Coopération entre le Finistère et les Cornouailles britanniques

La coopération entre le Conseil départemental du Finistère et le Cornwall Council n'a fait que se renforcer depuis 1989. Ce partenariat est basé sur une forte compréhension mutuelle entre les deux territoires. Le plan d'action pour 2021 définit les ambitions pour cette année, que la volontaire chargée de la coopération, basée au Cornwall Council, se chargera de mettre en œuvre.

Des langues régionales, une culture celte affirmée, une situation périphérique, une relation indéniable avec la mer, une forte volonté de soutenir l'innovation sur le territoire et des engagements climats, voici quelques-uns des enjeux, valeurs et défis communs au Finistère et aux Cornouailles. La coopération a pour objectif d'ouvrir des opportunités aux acteurs de ces territoires. Les deux ont également beaucoup à apprendre l'un de l'autre, et souhaitent échanger sur leurs pratiques et expériences sur plusieurs sujets, tels que la réponse au changement climatique ou encore la résilience face à la crise du Covid-19.

Cette coopération est indéniablement bénéfique pour nos deux territoires, et les deux collectivités maintiennent leur volonté à travailler ensemble dans un contexte post-Brexit. Un lobbying commun sur la mise en place de financements spécialement alloués à des projets de coopération est assuré dans le cadre du partenariat, le futur de la coopération est donc partie intégrante et fondamentale de ce plan d'action.

Priorités thématiques

- Réponse au changement climatique

Les deux collectivités ont chacune mis en place un plan d'action répondant au changement climatique, afin de devenir, sur le long-terme, neutre en carbone.

Projets identifiés :

- Projet sur les exploitations laitières bas carbone
- Pollution lumineuse dans les parcs régionaux
- Limiter l'érosion côtière



- Sobriété numérique
- Cyclotourisme
- Protection de la biodiversité
- Energies renouvelables en mer

■ Culture et langues régionales

Les cultures régionales ont toujours tenu une place importante dans la coopération, contribuant aux relations historiques entre Bretons et Corniques. Nombreuses sont les idées et forte est la volonté de développer des projets conjoints, la mise en place d'un agenda pour des actions communes sera un élément-clé pour faire perdurer les liens entre acteurs locaux, artistes et organisations des deux côtés de la Manche.

Projets identifiés :

- Un agenda pour les langues cornique et bretonne
- Projets conjoints sur les archives
- Promouvoir le patrimoine maritime des phares et balises
- Soutenir les échanges et collaborations artistiques
- Collaborations dans le domaine du cinéma
- Mettre en lumière les relations historiques entre les Cornouailles et le Finistère

■ Coopération et partage de pratiques

Nos territoires partagent des similarités (régions périphériques, des villes moyennes éparpillées sur le territoire, une économie touristique, une identité culturelle forte, ...) représentant à la fois des atouts et des défis. Le Cornwall Council et le Conseil départemental du Finistère ont donc décidé de travailler ensemble sur les réponses à ces défis, en initiant des échanges sur leurs politiques, leurs stratégies et leurs pratiques.

Projets identifiés :

- Stratégie institutionnelle des deux Conseils sur le télétravail
- Plans d'actions climat
- Revitalisation des centres-villes
- Reprise économique suite au Covid-19
- Inclusion sociale et éducation
- Soutien à l'innovation des entreprises locales

■ Coopération dans un contexte post-Brexit

L'attachement à la coopération en place a été réitéré par le Cornwall Council et le Conseil départemental du Finistère ainsi que par le réseau des partenaires ayant participé à des projets ces dernières années. Le Brexit n'est donc pas perçu comme un obstacle au maintien de ce partenariat, mais une adaptation à un contexte post-Brexit s'avère nécessaire.

Projets identifiés :

- Analyse des financements hors-UE disponibles et des nouvelles opportunités de financement post-Brexit



- Développer des projets sur la base des financements UE restants avant la fin de la programmation 2014-2021
- Lobbying commun pour obtenir des financements pour des projets de coopération
- Soutien des acteurs économiques majeurs pour les deux territoires, notamment la Brittany Ferries
- Evaluation de la coopération via une consultation des partenaires

